Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 17 (1930)

Heft: 11

Rubrik: Chronique genevoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nehmen, der sich den Bedingungen des Preisausschreibens unterzieht.

Zur Prämierung der drei geeignetsten Entwürfe stehen Fr. 300.— zur Verfügung. Die prämierten Entwürfe gehen in das Eigentum des Schweizerischen Vereins abstinenter Lehrer und Lehrerinnen über. Die Zeichnungen sind an den Präsidenten des Schweizerischen Vereins abstinenter Lehrer und Lehrerinnen, Dr. O. Reb-

mann, Liestal, einzureichen, der auch gerne weitere Auskunft erteilt.

Nach Redaktionsschluss eingelaufen: Ausschreibung eines Wettbewerbes zur Erlangung von Plänen für neue Schullokale in Oerlikon. Die Unterlagen sind vom Präsidenten der Baukommission, Herrn H. Schellenberg, Ulmenstrasse 2, Oerlikon, zu beziehen,

Chronique genevoise

Société des Nations. Durant la dernière Assemblée de la S. d. N., la IVe commission a examiné le rapport du comité spécial dit des cinq sur la construction d'une salle des Assemblées, d'un nouvel immeuble à l'usage du secrétariat et d'une bibliothèque.

De l'avis même du secrétaire général, il a été constaté qu'en 1929 on a posé la première pierre des nouveaux bâtiments de la S. d. N. avec une certaine pompe et beaucoup de discours. Il eût été préférable d'attendre car les détails techniques n'étaient pas encore au point. Aujourd'hui, les choses paraissent en meilleure voie. Comme ils s'y étaient engagés, les architectes ayant déposé leurs plans détaillés le 30 juin dernier, le comité des cinq a pu établir ainsi son rapport à l'Assemblée.

Ce n'est pas sans raison que l'attitude des cinq architectes du futur palais provoqua de sérieuses critiques, adressées également à l'administration de la S. d. N. qui commit la regrettable erreur d'autoriser la pose de la première pierre une année trop tôt. Elle accentuait ainsi le caractère assez étrange des aventures du palais des nations.

A la IVe commission, le délégué britannique a présenté une proposition qui ne retarderait pas les travaux et tendant à soumettre les plans de la future salle des Assemblées au comité spécial qui s'est occupé, cette année, des améliorations à la salle des Assemblées, au Bâtiment électoral.

D'après le rapport du comité des cinq, le devis détaillé prévoit pour la salle des Assemblées et le bâtiment du secrétariat, avec les travaux extérieurs et la terrasse devant la salle des Assemblées, un total de 23.633.150 fr., somme qui ne dépasse pas le montant approuvé par l'Assemblée. Le bâtiment de la bibliothèque coûtera 4.250.000 fr., qui seront pris non pas sur le budget de la S. d. N., mais sur le don généreux de 10 millions de francs de M. Rockefeller. Le rapport a été adopté.

Depuis quelques semaines, les travaux sont commencés et les soumissions ont été ouvertes pour les gros travaux et aussi pour certains autres travaux de détail qu'il est nécessaire de prévoir en temps utile. Les soumissions devaient être reçues au plus tard le 20 octobre



Vue de la rue Charles Giron

Braillard et Vial, arch. B.S.A., Genève Immeubles «Les tilleuls» en construction

Vue de sud-est Les façades en hémicycle garantissent la même insolation à toutes les habitations



1930. Si la saison hivernale est favorable, les travaux de maçonnerie pourront commencer très prochainement. A Genève, le bruit court que les cinq architectes auraient étudié la question de l'acoustique plus sérieusement qu'ils ne l'avaient fait auparavant. Attendons pour juger, quoique nous soyons certains que le résultat soit négatif.

Travaux projetés. Une demande de crédit a été adressée au Grand Conseil pour le projet de correction de la route de Suisse sous Chambésy. Le plan des travaux publics prévoit une dépense de 350.000 fr., pour une chaussée de 20 mètres de large, avec de chaque côté une marge d'alignement de 5 mètres, et un refuge au milieu de la chaussée. L'éloignement entre les bâtiments de chaque côté de la route sera donc de 30 mètres. La correction de la route de Suisse au tournant du Vengeron est une nécessité urgente et se fera sur près d'un kilomètre. Partout où des propriétaires subiront un préjudice, ils seront naturellement indemnisés équitablement.

Une nouvelle Ecole dentaire. L'architecte Maxime Pittard a dressé le projet d'une nouvelle Ecole dentaire qui sera édifiée devant l'Hôpital cantonal.

Exposition Hekimi. Elle a eu lieu au Musée Rath. 22 œuvres résumaient toute l'évolution de l'artiste. Hekimi est à Genève la seule femme peintre douée de qualités permettant de considérer son apport aux tendances esthétiques contemporaines comme des points de repère exacts et nettement définis. Ses compositions sont des peintures très représentatives d'une sensibilité ardente, ouverte aux meilleurs principes de l'esprit nouveau.

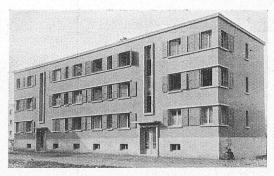
La nouvelle gare. Elle vient d'inaugurer deux salles d'attente qui rappellent, la beauté et la fonction en moins, des stalles moyenâgeuses, comme voulant forcer les voyageurs à l'ascétisme. D'autre part, elle a délaissé son «air P. L. M.» pour un «air C. F. F.» qui ne lui sied guère mieux. Combien nous faut-il regretter les projets intéressants de l'architecte suisse Maurice Braillard et de l'architecte hollandais Mart Stam, présentés au concours!

A la Galerie Moos. Expositions de peintures de Mariette Lydis et de Benjamin Vautier.

Le transfert de l'Hôtel des postes. La conclusion des accords entre la direction générale des postes, l'Etat et l'administration municipale sera chose faite dans quelques jours. Le transfert de l'Hôtel des postes aura donc lieu. Son rapprochement vers la nouvelle gare de Cornavin créera un trafic postal certainement plus rationnel.

La cité-jardin du Bachet-de-Pesay. A dix minutes du Rondeau de Carouge, près de la route de Saint-Julien, un groupe de logements économiques bénéficiant des subventions de l'Etat est en voie d'achèvement. Les plans ont été dressés par les architectes Perrin et Dosso. Construits à la limite de la ville, entre les grands immeubles locatifs et les maisons de campagne, ces nouvelles constructions économiques disposées sur un vaste terrain sont composées de deux étages sur rez-de-chaussée. Chaque maison compte plusieurs appartements.

L'implantation des bâtiments est remarquable: toutes les chambres sont bien orientées. Elles ont le soleil, soit le matin, soit l'après-midi. Les fenêtres sont assez grandes; les escaliers sont éclairés par de longues baies verticales; les bâtiments sont couverts en terrasse. Certes, les façades



La cité-jardin du Bachet-de-Pesay, Genève (en construction) Dosso et Perrin, architectes



ne sont pas particulièrement intéressantes puisqu'elles ont nécessité la disposition de bandeaux de fenêtres horizontaux qui parviennent à leur conférer une certaine harmonie qui toutefois reste factice, n'étant pas justifiée par les moyens employés.

Les logements se composent d'une chambre commune munie d'un sol en carrelage, de chambres à coucher avec planchers en chêne, d'une cuisine dont les parois sont revêtues en catelles blanches jusqu'à 1 m. 50 et d'une salle de bains. Chaque appartement a sa cave et chaque immeuble sa chambre à lessive, pourvue d'une essoreuse. Dans un des bâtiments des magasins seront installés: un débit de tabac, une laiterie, une épicerie. Il y aura en tout 108 logements qui pourront abriter 480 habitants.

La reconstruction de la rive droite. Le service des travaux de la Ville prépare un projet de reconstruction du quai Turrettini. Il faut espérer que les auteurs de cette étude examineront attentivement non seulement toutes les possibilités de reconstruction de la rive droite — du pont de la Coulouvrenière au pont du Mont-Blanc et du Rhône au boulevard James-Fazy — mais aussi leur liaison avec les principales artères reliant le quartier des Pâquis et celui de la Servette au quartier en question.

Le concours de vitrines de la rue du Rhône. Les commerçants de la rue du Rhône ont installés ces jours leurs vitrines en vue d'un concours qui, toutefois, n'a pas donné le résultat attendu. Seules les maisons Chevalier et Publicitas: la première avec un bel ensemble de malles et de sacs sur un quai de gare et la seconde avec un groupe harmonieux d'objets, d'affiches, de papiers à lettres, de circulaires et d'annonces, ont accompli un heureux effort, tant au point de vue décoratif que publicitaire.

Arch. Albert Sartoris.